

## COMMUNIQUE de L'UNSA-Education de l'Ardèche

Le Comité Technique Paritaire (CTPD) de l'Ardèche avec à son ordre du jour, la répartition des moyens d'enseignement dans les collèges du département à la rentrée 2011, était convoqué ce lundi 24 janvier 2011.

L'UNSA-Education a fait le choix de ne pas siéger à ce CTPD, afin de marquer son opposition à la politique gouvernementale menée depuis la rentrée 2007, et qui a conduit à la suppression de 65000 postes dans l'Education nationale :

une politique drastique uniquement motivée par la recherche systématique d'économies budgétaires, et dogmatique, car obéissant au principe du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Ce sont les mêmes raisons qui avaient motivé notre fédération à refuser de siéger au Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) de décembre dernier, ainsi qu'au Conseil Technique Paritaire Académique (CTPA) réuni au rectorat de Grenoble jeudi 20 janvier et qui avaient motivé aussi son renoncement à se rendre à la présentation des vœux du Président de la République au monde de l'éducation, de la connaissance et de la culture le mercredi 19 janvier.

Si notre académie est davantage « épargnée » que d'autres par le projet de budget 2011 qui sera voté prochainement au parlement, il n'en reste pas moins que,

➤ dans le premier degré :

- 40 ETP (équivalents temps plein) au plan académique, seront supprimés dans les écoles, alors que l'augmentation des effectifs prévue est de + 1874 élèves (+ 0,6%), principalement dans l'enseignement pré élémentaire (+1161 enfants)

En Ardèche, ce sont 16 postes qui devaient être supprimés pour une baisse relative prévue de seulement 34 élèves.

➤ dans le second degré :

Même si en valeur absolue, le nombre d'ETP demeure stable, par rapport à la rentrée précédente dans notre académie,

- 98 ETP seront pourtant soustraits -la plupart dans les lycées-, alors que la réforme du Lycée entrera en vigueur en classe de 1<sup>ère</sup> à la rentrée 2011, et que l'évolution globale des effectifs sera de + 4544 élèves supplémentaires (+2,21%).

En Ardèche les documents préparatoires au CTPD du 24 janvier à Privas font déjà apparaître pour la rentrée 2011, une augmentation moyenne d'un élève pour chaque classe de collège du département.

Avec en moyenne, 26 élèves dans les classes de 6<sup>ème</sup>, 28 élèves dans les classes de 5<sup>ème</sup>, 29 élèves dans les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, les conditions de travail des collégiens et des enseignants ardéchois ne pourront pas s'améliorer. Que dire de disciplines comme les sciences ou la technologie, ou au-delà de 24 élèves la manipulation nécessaire au bon apprentissage n'est déjà plus possible dans une classe, des langues où l'oral doit prendre une part essentielle et où chaque élève aura mécaniquement moins de temps d'expression.

➤ En outre, notre académie, classée au dernier rang national concernant la dotation en postes administratifs, en perdra encore 15 de plus en 2011 ; les EPLE et les CIO seront cette fois touchés...

Nous avons communiqué à l'Inspectrice d'Académie de l'Ardèche, le texte de la déclaration liminaire de l'[UNSA-Education](#), dont la lecture était initialement prévue en ouverture du CTPD de ce 24 janvier.

Face au saccage du service public d'éducation, notre fédération Unsa-Education et le SE-UNSA de l'Ardèche ont appelé l'ensemble des personnels et de nos concitoyens, à participer massivement aux nombreuses mobilisations et actions locales, organisées par le collectif « un pays, une école, notre avenir », composé de 25 organisations, le samedi 22 janvier 2011. Dans toute la France, des manifestations se sont tenues afin d'alerter l'opinion publique des conséquences désastreuses de cette politique dont sont victimes, en particulier, les élèves issus des milieux les plus fragiles, et pour défendre une école de la République de qualité, tournée vers la réussite de tous.

Pour l'[UNSA-Education](#),  
François LAPPE  
- Secrétaire Départemental -